

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLANOVA

Séance du 29 novembre 2021

Individualisation de subvention
Exercice 2021
Association Resto du Cœur

Délibération n° 013/2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf novembre, à dix huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Villanova, légalement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du C.G.C.T., s'est réuni en séance publique à la Mairie de Villanova sous la présidence de M. le Maire, VINCILEONI Antoine Mathieu.

Étaient présents :

MILLET Claude , BIANCAMARIA Fabien, TARRASSENKO François Adjoints au Maire.
BIANCAMARIA Michel, LUCIANI Paul, SCHALK Thierry Conseillers municipaux.

Avait donné procuration :

Étaient absents :

CASASOPRANA Olivier, MARCAGGI Séraphine, Thomas CHAPOT, DANESI Étienne Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'assemblée :	11
Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents ou représentés :	07

Le quorum étant atteint, M. BIANCAMARIA Fabien est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

Le Maire expose,

En cette période de crise, la précarité dans notre région, est malheureusement en fort développement.

Notre commune se doit de continuer à participer à l'effort de solidarité développé par cette association, d'autant que certains de nos administrés bénéficient de cette action .

Il est proposé au conseil municipal d'allouer pour l'exercice 2021 aux Restos du cœur une subvention de 500 €.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2021 de la commune chapitre 65 article 6574 .

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- d'attribuer à l'association des Restos du Cœur , pour l'exercice 2021 une subvention de 500 €.

Fait et délibéré à Villanova, les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

VINCILEONI Antoine

